

Chronique du Gouvernement

Offre de soins spécialisés

Des cliniques mobiles pour la santé des populations

Au Burkina Faso, l'accès à certaines unités de soins, notamment spécialisées, n'est pas toujours à portée de main du citoyen lambda. C'est le cas de l'offre en matière de soins spécialisés en faveur des femmes. L'initiative gouvernementale de déployer 15 cliniques mobiles dans les 13 régions du pays est bien plus qu'un projet logistique : c'est une vision forte. Celle d'un Etat qui refuse que la distance ou les barrières financières privent ses citoyens de leur droit fondamental à la santé. Ces unités de soins itinérantes, bien au-delà de leur aspect médicalisé, portent un message clair : la santé des femmes n'est plus réservée à des populations nanties. Les cliniques mobiles traduisent l'engagement du gouvernement, sous l'impulsion du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, de rapprocher les soins spécialisés aux femmes, aux déplacés internes, et à toutes les populations vivant dans des zones reculées. Afin de réduire drastiquement la souffrance de nos mères, l'Etat a déployé ces cliniques mobiles depuis le 16 juillet 2024. Elles se présentent comme un levier d'équité sanitaire.

En une année de fonctionnement, 468 sorties ont été réalisées dans plusieurs localités du Burkina Faso. Ces missions ont permis de sensibiliser près de 2 000 000 de femmes à l'auto-examen des seins, un geste simple,

mais essentiel pour la détection précoce du cancer.

Plus de 14 217 femmes de plus de 40 ans ont bénéficié d'une écho-mammographie à bord de ces cliniques. A cela s'ajoutent 106 446 dépistages des lésions précancéreuses du col de l'utérus, 715 traitements par thermo-coagulation et 113 colposcopies. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Mais au-delà des statistiques, ce sont des vies qui sont sauvées, des familles préservées, des espoirs ravivés. Car chaque consultation réalisée dans un village, chaque diagnostic posé à temps, est une victoire contre la maladie et les inégalités en santé.

Pendant longtemps, l'accès aux soins spécialisés relevait presque de l'exception pour beaucoup de Burkinabè. Combien de femmes ont-elles payé de leur vie, faute d'un suivi rigoureux de la grossesse ou pour des examens prénataux poussés financièrement inaccessibles ? Combien de cas de cancer du sein ou du col de l'utérus n'ont été diagnostiqués qu'à un stade trop avancé ? Ces drames n'étaient pas des cas isolés car les statistiques étaient bien connues.

Une dimension essentielle distingue ces cliniques : la gratuité des prestations. Chaque consultation, chaque dépistage, chaque traitement effectué à bord est entièrement pris en charge par l'Etat. Cette approche permet d'ôter un des freins majeurs à l'accès

aux soins : le coût. Là où beaucoup hésitaient à consulter par manque de moyens, ils peuvent désormais se soigner sans sortir un seul franc et sans parcourir des kilomètres en quête d'une infrastructure urbaine. Des soins spécialisés offerts gratuitement mais ayant un coût : une écho-mammographie coûte normalement 20 000F, un test de dépistage des lésions précancéreuses, 1 500F, une thermo coagulation, 1 500F, une colposcopie, 5 000F. Ces prestations uniquement, dans les centres médicaux de janvier à septembre 2025, ont coûté 196 551 000 F CFA à l'Etat.

A travers ce programme, l'Etat se rapproche davantage des populations. Dans un pays résilient comme le Burkina Faso, l'accès aux soins spécialisés ne doit plus être un luxe réservé à une élite urbaine, mais un droit qui se déplace vers celles et ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les populations rurales et défavorisées.

Le gouvernement a fait son choix : celui d'un investissement humain et solidaire. En rapprochant la santé des populations, c'est toute la promesse républicaine d'égalité, d'équité et de dignité qui a pris forme. C'est la preuve que, même dans l'adversité, le Burkina Faso choisit d'avancer et d'avancer avec toutes ses filles et tous ses fils.

DCRP-Santé